

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Mercredi 18 Décembre 1918

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

75, rue de la Darse, 75

MARSEILLE

Teleph. Direction 2-90 - Rédaction 2-72 30-50

Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse

43^e ANNÉE - 10 cent. - N° 15.291

LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard,
rue Pavillon, 3 et dans nos bureaux ;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de
la Bourse, 8.
ABONNEMENTS :
B.-du-Rhône et départ. 3 mois 6 mois 1 an
France et Colonies... 8 fr. 15 fr. 28 fr.
France et Colonies... 9 fr. 17 fr. 32 fr.
Etranger... 12 fr. 22 fr. 40 fr.
Les abonnements partent du 1^{er}
et du 15 de chaque mois.

Victor-Emmanuel III

Encore une visite de souverain en France et encore une visite qui va faire battre nos cœurs d'enthousiaste allégresse. Après avoir reçu le roi d'Angleterre, le roi des Belges et le président de la grande République américaine qui reste notre hôte, nous allons faire accueil au roi d'Italie. Acclamer Victor-Emmanuel III, ce sera acclamer cette noble nation italienne qui, dans la guerre d'hier comme dans les anciennes batailles du Risorgimento, s'est si étroitement confondue avec son glorieux chef.

Les destinées de la maison de Savoie ont été et restent associées aux destinées de l'Italie. Il y a plus d'un demi-siècle, au lendemain de la foudroyante campagne qui avait permis d'annexer le royaume des Deux-Siciles à la patrie d'Italie, Garibaldi invitait les patriotes italiens à se rallier autour de Victor-Emmanuel II. « Chacun doit se rattacher à lui, proclama-t-il, se grouper autour de lui. En face du roi galant homme, chaque rivalité doit cesser, chaque rancune doit disparaître ». Le héros des Deux-Mondes était pourtant un républicain de conviction et de tempérament. Mais il considérait comme un impérieux devoir de rendre publiquement hommage au grand roi qui avait si vaillamment entrepris l'œuvre de la libération italienne et qui allait en poursuivre l'accomplissement avec une si admirable force de volonté.

Victor-Emmanuel III aura en la gloire de reprendre l'exécution de cette magnifique entreprise nationale et de la mener à bonne fin. Après avoir fait l'Italie libre et indépendante, il fallait faire l'Italie intégrale. Le petit-fils du « roi galant homme » a réalisé cette grande tâche.

Sous sa clairvoyance et courageuse direction, les Italiens de 1915, 1916, 1917 et 1918, dignes descendants de leurs ancêtres héroïques de 1859, de 1860, de 1866 et de 1870, ont donné à leur patrie ses frontières historiques. Roi démocrate comme son grand-père, Victor-Emmanuel III a voulu aussi être comme lui le roi-soldat. Le premier soldat d'Italie, a-t-on dit. Mais un soldat qui a tenu à partager aux côtés de ses camarades des armées les fatigues et les périls d'une rude campagne de quarante mois. Nous pourrions saluer en lui la superbe bravoure de tous ces hardis combattants italiens qui, sur le front des Alpes et aussi sur notre front, se sont montrés les intrépides frères d'armes de nos soldats.

En outre, nous saluerions en lui la magnifique loyauté italienne qui nous a été si précieuse dans cette guerre. Si la nation-sœur a combattu pour réaliser son idéal national, elle a combattu aussi pour collaborer avec les autres armées de l'Entente à la victoire générale de la civilisation, de la liberté et du droit. Elle avait compris dès le premier jour que sa cause se confondait avec la cause commune des Alliés ; elle s'est toujours énergiquement refusée à séparer l'une de l'autre. Le souverain qui va nous rendre visite représentera parmi nous l'une des nations qui ont le plus utilement et le plus courageusement travaillé à assurer le triomphe final. En même temps qu'un devoir, ce sera une joie pour nous de lui exprimer toute notre affectueuse reconnaissance.

CAMILLE FERDY.

Le Retour des Prisonniers

Cherbourg, 17 Décembre.
Un nouveau convoi de 3.000 prisonniers est arrivé ce matin sur le paquebot américain Arizona, venant de Rotterdam.
Copenhague, 17 Décembre.
Chaque jour des transports considérables de prisonniers de guerre arrivent au Danemark. Hier soir, 350 officiers français et anglais sont arrivés de Danzig et 1.500 soldats de Stettin.
A partir de mardi, quatre grands vapeurs feront le service entre Esport et Eلسeneur.
Un disparu de 1914 arrive au Havre
Le Havre, 17 Décembre.
Le soldat Goument, du 7^e d'infanterie, disparu depuis le 22 août 1914 et dont les parents avaient été officiellement avisés du décès en septembre 1914, vient d'arriver au Havre, grièvement blessé.
Le 22 août 1914, près de Charleroi, il fut blessé pour mort sur le champ de bataille. Dans leur avance, les Allemands eux-mêmes ne le relevèrent point, mais ayant repris connaissance, il fut secouru et recueilli par les

Les Douzièmes provisoires

4 milliard 700 millions de moins pour le premier trimestre 1919.

Paris, 17 Décembre.
Le gouvernement vient de déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi tendant à accorder des douzièmes provisoires, pour le premier trimestre 1919, pour les dépenses militaires et les dépenses exceptionnelles des services civils. La total des crédits s'élève à 10 milliards et demi. Ce total représente 1 milliard 700 millions de moins que les crédits qui ont été accordés pour le quatrième trimestre 1918.

En attendant la Paix...

J'ai fort goûté le récit d'un journaliste parisien qui a réussi à faire une rapide visite à Berlin.
Voici résumée la situation :
Le drapeau rouge flotte partout.
On distribue des prospectus qui couvrent la chaussée.
D'un entre dans la ville et l'on en sort facilement.
Tous les théâtres jouent ce qu'ils veulent.
La foule circule comme il lui plaît.
Les comestibles de luxe encombrant les dévantes.
Tout le monde a de l'argent.
Il n'y a plus de police.
Il n'y a plus de censure.
Les citoyens sont libres.
C'est horrible, comme vous voyez. Voilà ce que la défaite a fait du peuple le plus discipliné du monde. L'Allemagne des Césars sombre dans la liberté. Triste fin !
Il faudrait que ces stupides Allemands visent la France de la Victoire : les belles réceptions que Paris fait aux souverains, la façon courtoise dont les agents de la police enseignent aux citoyens « l'art et la manière » de manifester leur admiration pour les hôtes du pays, l'abondance des denrées, la bonne marche des chemins de fer, etc.
Ils verraient, ces esclaves, ces lâcheurs de bottes impériales, ces vaincus, ce que c'est qu'un peuple vraiment libre, qui a conquis une fois de plus sa liberté à la pointe de la baïonnette.
Ah ! c'est une belle chose que la liberté. C'est un joli mot... Il fait bien grave au front d'un monument, dans un discours officiel, dans une chanson, partout comme le fromage râpé.
Et puis, c'est un mot commode, ne signifiant plus grand chose, et qui fait tout de même marcher le monde... Il exprime une idée vague et très relative qui peut être représentée de façon humoristique, par exemple, comme ceci :
On passe une corde au cou d'un homme, on lui flaque un bon coup de pied dans le derrière et on lui dit :
— Va, tu es libre.
ANDRÉ NEGIS.

M. Lloyd George sur la Côte d'Azur

Paris, 17 Décembre.
M. Lloyd George est attendu le 22 décembre à Paris, d'où après un court séjour, il se rendra sur la Côte d'Azur pour y prendre quelque repos.

Au Conseil des Ministres

Le casque du poilu
Paris, 17 Décembre.
Les ministres se sont réunis ce matin en Conseil.
M. Clemenceau a fait signer un décret en vertu duquel chaque officier ou soldat, appartenant ou ayant appartenu à une formation des armées, recevra un casque portant, outre l'indication du nom et du grade, l'inscription suivante : *Soldat de la grande guerre 1914-1918*.
Pour les militaires actuellement aux armées, ce casque sera celui dont ils sont porteurs.
Un casque portant la même inscription sera remis, sur sa demande, à la famille de tous militaires décédés ayant appartenu à une formation des armées.

Le Procès Cavallini

Le Tribunal italien demande copie des Commissions rogatoires relatives à l'affaire Caillaux en Italie.
Rome, 17 Décembre.
Aujourd'hui, le président du Tribunal militaire a la sentence, rejetant toutes les demandes de la défense.
Le Tribunal se déclare compétent pour juger le crime de trahison et mande de requérir, des autorités judiciaires françaises, la copie authentique et intégrale des sept volumes contenant les Commissions rogatoires en Italie sur l'affaire Caillaux.

M. Wilson à Paris

Le Roi d'Italie arrivera demain

Londres, 17 Décembre.
La Cité de Londres a l'intention d'offrir le droit de cité, avec une épée d'honneur aux maréchaux Foch et Joffre, et aux généraux Douglas Haig et lord French ; aux amiraux lord Jellicoe et sir David Beatty et au général sir Edmond Allenby.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —
Paris, 17 Décembre.

La France a le droit de fêter sa victoire. Elle est heureuse de fêter les chefs des Etats alliés qui se donnent rendez-vous à Paris. Mais pour si légitime et si ardente que soit notre joie, elle ne saurait nous faire oublier ce qui reste à faire, et qui est l'essentiel, c'est-à-dire la paix.

Sans doute, il est permis de supposer qu'au cours de leurs visites les souverains ou chefs des Etats de l'Entente ont, entre eux, des échanges d'idées utiles sur les problèmes qu'ils vont avoir à résoudre. D'autre part, on peut penser que la situation intérieure de l'Allemagne ne se prête pas beaucoup à la conclusion rapide de la paix. Malgré tout, les gouvernements alliés doivent se garder de ne pas se laisser aller à l'optimisme. Ils ont dû, les uns et les autres, envisager déjà toutes les questions, sous tous leurs aspects. S'il n'en est pas ainsi, si de longs palabres leur sont encore nécessaires pour réaliser l'accord indispensable et attendu, on aura, une fois de plus, l'occasion de constater que les hommes chargés de faire la guerre sont allés plus rapidement que ceux qui devaient organiser la paix.
C'est ainsi que la Chambre des députés n'a pas encore voté la loi des pensions aux victimes de la guerre, ni la loi qui permettra la réaffectation des régions envahies.
On parle beaucoup de la France représentée par l'épave, de l'esprit nouveau qui doit nous guider, etc. Seulement, nous nous apercevons que rien n'est changé dans les méthodes de ceux qui ont la charge de nous conduire ou de légiférer. Et c'est à la fois inquiétant et triste à constater.

MARIUS RICHARD

Le Roi d'Italie à Paris

Demain jour férié
Paris, 17 Décembre.
A l'occasion de l'arrivée du roi d'Italie à Paris, le gouvernement a décidé que le jour de jeudi serait considéré comme jour férié pour les administrations publiques.
Cette journée de congé sera payée aux fonctionnaires.

Un message de M. Poincaré en italien

Paris, 17 Décembre.
A l'occasion de l'arrivée de S. M. le roi d'Italie à Paris, le président de la République a bien voulu, par la voie du journal *France-Italie*, organe de l'Association italo-française d'expansion économique, exprimer, en un message adressé au roi, nos sentiments de sympathie et de confiance pour le gouvernement et le peuple français se préparant à accueillir Victor-Emmanuel III.
« La France, qui se réjouit de la venue prochaine du roi Victor-Emmanuel, célébrera, en l'auguste personne de Sa Majesté, le glorieux réalisateur de l'unité italienne et le fidèle ami du peuple français. — Raymond Poincaré. »

L'ARMISTICE

A Wilhelmshaven, les Anglais se montrent inflexibles
Amsterdam, 17 Décembre.
Un télégramme de Berlin dit que les négociations avec la Commission anglaise de Wilhelmshaven, qui ont été suspendues, tendent à aucun adoucissement des conditions de l'armistice.

Les Prisonniers de l'Entente en Pologne

Berne, 17 Décembre.
Un grand nombre de prisonniers de guerre, ressortissant aux pays de l'Entente, ont quitté les camps de concentration de Pologne ou de Russie, pour leur venir en aide le S'est constitué, à Varsovie, un grand Comité de patronage.

L'Assassinat du Président de la République du Portugal

Un des assassins fait des aveux
Lisbonne, 17 Décembre.
Un des assassins du président Sidonio Pais est nommé José-Julie Costa, né à Faro. Il déclare être démocrate.

A Mayence, le général Mangin visite les tombes françaises

Metz, 17 Décembre.
Dès le lendemain de son entrée à Mayence, le général Mangin a s'élancer devant les tombes françaises que contiennent en assez grand nombre le cimetière de la ville. Le général est allé, tout d'abord, déposer une palme sur la sépulture de Jean-Bon Saint-Amand, préfet de Mayence, mort en 1913. Le monument a été élevé à la mémoire du Conventionnel par la ville de Mayence, en 1918, au début de l'occupation prussienne.
Le général a visité ensuite le monument des

Le nouveau président

Lisbonne, 17 Décembre.
Le contre-amiral Canto y Castro, que les 137 voix, président de la République portugaise.

La Conférence de la Paix

Elle s'ouvrira dans la première quinzaine de janvier
Paris, 17 Décembre.
La Conférence pour la paix, s'ouvrira à une date qui n'est pas encore fixée d'une manière ferme, mais qui sera certainement comprise dans la première quinzaine de janvier.

M. Wilson à Paris

La matinée du président
Paris, 17 Décembre.
Ce matin, le président Wilson a travaillé dans son cabinet avec son secrétaire, et a déposé un volumineux courrier, qui a été apporté dans une auto-postale.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
SÉANCE DU MATIN
Paris, 17 Décembre.
La séance est ouverte, à 9 h. 45, sous la présidence de M. Rouvier, devant un petit nombre de députés.

Les dommages de la guerre

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi sur les réparations des dommages causés par les faits de guerre.
M. Eymond, rapporteur, rappelle que le Sénat a approuvé de nombreuses modifications au texte voté par la Chambre, et que le gouvernement a retardé la mise à l'ordre du jour de la discussion de ces modifications. La Commission de discussion des amendements qu'il voudrait proposer en vue d'un accord sur la question, a été nommée par le Sénat.

La loi sur les pensions

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet tendant à modifier la législation des pensions des armées de terre et de mer. La discussion générale est close. Le passage à la discussion des articles est ordonné.

M. Wilson au travail

Après son déjeuner, le président Wilson a reçu M. Jusserand, ambassadeur de France à Washington, et s'est entretenu avec lui pendant une demi-heure.

La visite aux régions dévastées

Londres, 17 Décembre.
A propos de la prochaine visite du président Wilson aux régions dévastées, le *Daily Graphic* dit :

Les médailles des engagés volontaires

M. Delahaye pose à M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, une question au sujet des hommes qui, dégagés de toutes obligations militaires, ont contracté des engagements volontaires dans l'armée de terre ou de mer, et qui voudraient sur le ruban de la Médaille commémorative de la guerre, que leur nom soit inscrit avec les noms des autres volontaires.

Les retraites ouvrières

Le Sénat aborde la discussion du projet de loi tendant à modifier les retraites ouvrières et paysannes.
M. Peyronnet, rapporteur, expose que le projet de loi a pour objet de porter de 3.000 fr. à 3.500 fr. le chiffre maximum de salaire à partir duquel l'attribution des retraites ouvrières et paysannes cesse d'être obligatoire, mesure justifiée par la hausse générale des salaires et la diminution de la valeur de l'argent.

Le médaille des engagés volontaires

M. Delahaye pose à M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, une question au sujet des hommes qui, dégagés de toutes obligations militaires, ont contracté des engagements volontaires dans l'armée de terre ou de mer, et qui voudraient sur le ruban de la Médaille commémorative de la guerre, que leur nom soit inscrit avec les noms des autres volontaires.

Les retraites ouvrières

Le Sénat aborde la discussion du projet de loi tendant à modifier les retraites ouvrières et paysannes.
M. Peyronnet, rapporteur, expose que le projet de loi a pour objet de porter de 3.000 fr. à 3.500 fr. le chiffre maximum de salaire à partir duquel l'attribution des retraites ouvrières et paysannes cesse d'être obligatoire, mesure justifiée par la hausse générale des salaires et la diminution de la valeur de l'argent.

La médaille des engagés volontaires

M. Delahaye pose à M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, une question au sujet des hommes qui, dégagés de toutes obligations militaires, ont contracté des engagements volontaires dans l'armée de terre ou de mer, et qui voudraient sur le ruban de la Médaille commémorative de la guerre, que leur nom soit inscrit avec les noms des autres volontaires.

Les retraites ouvrières

Le Sénat aborde la discussion du projet de loi tendant à modifier les retraites ouvrières et paysannes.
M. Peyronnet, rapporteur, expose que le projet de loi a pour objet de porter de 3.000 fr. à 3.500 fr. le chiffre maximum de salaire à partir duquel l'attribution des retraites ouvrières et paysannes cesse d'être obligatoire, mesure justifiée par la hausse générale des salaires et la diminution de la valeur de l'argent.

La médaille des engagés volontaires

M. Delahaye pose à M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, une question au sujet des hommes qui, dégagés de toutes obligations militaires, ont contracté des engagements volontaires dans l'armée de terre ou de mer, et qui voudraient sur le ruban de la Médaille commémorative de la guerre, que leur nom soit inscrit avec les noms des autres volontaires.

Les retraites ouvrières

Le Sénat aborde la discussion du projet de loi tendant à modifier les retraites ouvrières et paysannes.
M. Peyronnet, rapporteur, expose que le projet de loi a pour objet de porter de 3.000 fr. à 3.500 fr. le chiffre maximum de salaire à partir duquel l'attribution des retraites ouvrières et paysannes cesse d'être obligatoire, mesure justifiée par la hausse générale des salaires et la diminution de la valeur de l'argent.

La médaille des engagés volontaires

M. Delahaye pose à M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, une question au sujet des hommes qui, dégagés de toutes obligations militaires, ont contracté des engagements volontaires dans l'armée de terre ou de mer, et qui voudraient sur le ruban de la Médaille commémorative de la guerre, que leur nom soit inscrit avec les noms des autres volontaires.

Les retraites ouvrières

Le Sénat aborde la discussion du projet de loi tendant à modifier les retraites ouvrières et paysannes.
M. Peyronnet, rapporteur, expose que le projet de loi a pour objet de porter de 3.000 fr. à 3.500 fr. le chiffre maximum de salaire à partir duquel l'attribution des retraites ouvrières et paysannes cesse d'être obligatoire, mesure justifiée par la hausse générale des salaires et la diminution de la valeur de l'argent.

La médaille des engagés volontaires

M. Delahaye pose à M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, une question au sujet des hommes qui, dégagés de toutes obligations militaires, ont contracté des engagements volontaires dans l'armée de terre ou de mer, et qui voudraient sur le ruban de la Médaille commémorative de la guerre, que leur nom soit inscrit avec les noms des autres volontaires.

Les retraites ouvrières

Le Sénat aborde la discussion du projet de loi tendant à modifier les retraites ouvrières et paysannes.
M. Peyronnet, rapporteur, expose que le projet de loi a pour objet de porter de 3.000 fr. à 3.500 fr. le chiffre maximum de salaire à partir duquel l'attribution des retraites ouvrières et paysannes cesse d'être obligatoire, mesure justifiée par la hausse générale des salaires et la diminution de la valeur de l'argent.

La médaille des engagés volontaires

M. Delahaye pose à M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, une question au sujet des hommes qui, dégagés de toutes obligations militaires, ont contracté des engagements volontaires dans l'armée de terre ou de mer, et qui voudraient sur le ruban de la Médaille commémorative de la guerre, que leur nom soit inscrit avec les noms des autres volontaires.

Feuilleton du Petit Provençal du 18 Décembre
— 130 —
CRUELLE ERREUR
DEUXIEME PARTIE
Le nouveau dédit obéit. Les trois hommes se mirent résolument à la besogne, jetant la terre encore friable près du lit. Un cri d'épouvante et d'horreur jaillit tout à coup des lèvres de Davert. Tous s'interrompirent brusquement.
— Un pied ! jeta l'agent. Un pied humain !
— Prétis de sursaut ! quelle affaire ! s'exclama Pardiou en palissant sur sa face de volonté. Un cadavre... c'est un cadavre !
— Oh ! cette sale crapule de Finot, quel bandit !
— Effrayant ! ponctua Legros, frissonnant.
— Qu'allons-nous faire ?
— Continuer, répliqua Pardiou, dégagez le cadavre. Il faut tout savoir maintenant. Au reproduction autorisée seulement pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de lettres.

surplus, il faut vous débarrasser de cette charogne, mon pauvre Legros.
— Sur, mais comment ?
— Ah ! voilà le hic...
Sur ce point d'interrogation troublant l'inspecteur principal devint silencieux un instant.
— Soudain il se frappa le front en s'écriant : — Eureka !... Je vais courir à la grande halle, ramener deux ou trois camarades très sûrs, me pourvoir d'un véhicule quelconque et faire transporter le machabée à la Morgue.
« Après nous aviserons.
« L'important, à mon avis, est de ne pas ébruiter l'affaire, parce que... parce que ça sent le Marché-Saint-Honoré !
« Ainsi, les enfants, travaillez, sans trop vous presser, prenez des précautions pour ne pas trop alimenter le cadavre, afin qu'on puisse l'identifier, si possible.
« Maintenant, venez m'ouvrir là-haut, mon vieux Legros...
Pardiou au dehors, puis revint continuer sa macabre besogne.
En trente minutes, le corps à peine décomposé de l'Haricot fut entièrement mis à découvert.
Les deux compagnons, horrifiés, saisis aussi d'un insupportable dégoût, remontaient dans le dédit, dont ils relevèrent en partie la fermeture, afin d'en laisser la porte ouverte pour les agents attendus.

Réconfortés un peu par l'air pur de la nuit, ils attendirent avec plus de patience le retour de l'inspecteur principal.
Un taxi s'arrêta vingt minutes plus tard devant le dédit, suivi, à peu de distance, par une petite tapissière aux rideaux de cuir bariolés.
Un inspecteur de la Sûreté, conduisant le cheval, assez robuste, sauta sur le trottoir, ancha la roue, puis rejoignit Pardiou, descendu de taxi-auto, en compagnie d'un autre agent qui portait une vieille couverture.
Le chauffeur payé et renvoyé, les policiers pénétrèrent dans le dédit.
— A présent, déclara Pardiou, vous allez rester ici, Legros, afin de surveiller votre dédit, et en même temps le caniveau et la gumbarde.
« Vous autres, les garçons, suivez-moi. »
Bientôt, les policiers et leur chef se trouvèrent réunis dans le caveau de sûreté, autour du cadavre gisant, rigide et violacé, dans sa fosse.
L'inspecteur Pardiou, horrifié et comme médusé par ce spectacle macabre, demeura immobile, les yeux rivés sur cette dépitaille.
Quel était ce malheureux, ce mort inconnu, mystérieux ?
Il demeura un assez long temps, l'esprit perturbé, incapable de fruitueuses réflexions, tout en examinant les affreux détails humains.

— Ah ! mon Dieu ! s'exclama-t-il tout-à-coup, c'est l'Haricot !...
« Oui, oui, c'est cet escarpe de malheur ; j'en donnerais ma tête à couper !
« Oh ! l'Haricot claqué chez Finot... quel fourbi du diable !...
— Et alors, tout s'expliqua, remarqua Davert. Voilà pourquoi le bandit n'est jamais ressorti d'ici, après l'affaire de la Butte-aux-Cailles.
— C'est ça, approuva Pardiou pensif ; je comprends maintenant. Ce gaillard-là devait en savoir trop long. Finot l'a supprimé très simplement, en le laissant crever de faim dans cette oubliette.
« Et voilà le vrai motif de la fuite du vieux à l'étranger, et aussi de la disparition de sa femme, qui devait être au courant.
« Quelle bande de canailles, tout de même !...
« Mais quelle faute de n'avoir pas perquisitionné trois jours plus tôt. La donzelle est loin sans doute à présent. On ne la repêchera pas.
« Pour une gaffe... c'est une énorme gaffe !
Le policier s'interrompit, l'air altéré.
— Enfin, qu'il repartit après un instant, les regrets sont superflus ! Dans cette affaire-là, j'ai la guigne !...
Alors, les garçons, roulez-moi cette charogne dans une couverture et remontez-

la dans la tapissière. Nous la porterons à la Morgue. On la fichera dans un appareil trégorien, jusqu'à nouvel ordre.
« Et surtout ! vous recommandez à tous bouche cousue. C'est une affaire très grave, tout à fait compliquée.
« Allez, oust ! finissons-en tout de suite.
Les policiers, malgré leur dégoût, procédèrent respectueusement à leur sinistre et répugnante besogne.
Le cadavre de l'Haricot, aspergé de vinaigre, fut roulé dans la couverture apportée, puis remonta avec de grandes précautions et enfin déposé dans la tapissière.
— A la Morgue ! commanda Pardiou, je vais vous rejoindre.
Le lugubre équipage se dirigea lentement vers le quai de l'Archevêché.
Mon vieux Legros, fermez tout, et à demain, jeta l'inspecteur principal, en tendant la main à son ex-collègue.
« Je viendrai avec le grand chef, très probablement.
« Dix minutes plus tard, le dédit de la rue Saint-Roch fut clos et redevenu silencieux, sans que nul voisin eût soupçonné le drame qui venait de s'y dérouler.
M. Legros, le nouveau patron, se coucha, obsédé de visions funèbres.
Or, le matin même du jour où s'était accomplie cette épouvantable découverte, Arlette Finot débarquait en Algérie, à Philippeville.

Comme elle mettait le pied sur la terre ferme, un homme l'aborda discrètement.
— Assez grand, les cheveux noirs coupés ras, le teint olivâtre, les lèvres ornées d'une forte moustache noire, le personnage demandait :
— On a fait bon voyage, madame Arlette ?
— Excellent, répartit l'arrivante, sans paraître s'étonner beaucoup de l'accent espagnol de son interlocuteur.
— Parfait. Nous allons aller dîner ensemble gentiment. Ensuite nous causerons, en faisant une promenade au jardin.
« J'habite l'hôtel de la Marine, à deux pas d'ici, vous verrez, señora, que Miguel don Ribeira est parfaitement considéré, comme il convient à un si noble personnage.
« D'ailleurs, vous habitez aussi l'hôtel ; je vous ai retenu une chambre à l'étage au-dessous du mien.
— Restons-nous ici longtemps ?
— Je ne le crois pas, señora. Dans deux jours, je dois me rendre à Alger, où je resterais sans doute une petite semaine. Si mes prévisions se réalisent, nous irons nous y installer très prochainement.
— Ensemble ?
— Oh ! non, pas encore.
« A propos, j'ai reçu de bien bonnes nouvelles de France.
HENRI GERMAIN,
(La suite à demain.)

